



Communiqué de presse

**CODE 01
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Le Vérificateur général du Québec souligne ses 150 ans et actualise son image!

Québec, le 18 janvier 2018. – L'année 2018 marque les 150 ans du Vérificateur général du Québec (VGQ). En effet, c'est en 1868 qu'a été sanctionné l'Acte concernant le Département du Trésor, et les revenus, dépenses et comptes publics, acte qui a créé le Département du Trésor et le poste d'auditeur de la province.

L'audit des comptes publics était déjà une pratique courante en Grande-Bretagne. Cette dernière a donc intégré la fonction d'auditeur dans ses colonies, dont la province de Québec, afin de conserver le contrôle sur l'administration de son vaste empire.

Le Vérificateur général du Québec joue un rôle central dans notre démocratie. Encore aujourd'hui, il favorise, par ses audits, le contrôle parlementaire sur les fonds et autres biens publics.

Le VGQ est l'une des cinq institutions dont le titulaire est désigné par l'Assemblée nationale. À l'origine, la personne qui occupait la fonction d'auditeur de la province était connue sous le nom d'auditeur général. M. Gaspard Drolet, haut fonctionnaire du Département du Trésor, a été le premier auditeur du régime confédératif. C'est depuis les années 1960 que le titulaire porte le titre de vérificateur général.

Des capsules historiques dès le 25 janvier

Tout au long de l'année, le Vérificateur général fera revivre de nombreux moments marquants de son histoire sur ses différentes plateformes Web. Les Québécoises et les Québécois pourront ainsi en apprendre davantage sur l'importance de la vérification législative et mieux comprendre le rôle de vérificateur général au fil du temps. Une nouvelle capsule sera diffusée chaque mois. L'histoire du Vérificateur général mérite d'être expliquée.

L'occasion d'actualiser son image

L'année du 150^e anniversaire est aussi l'occasion pour le Vérificateur général d'actualiser son logo qui datait déjà de 10 ans. La facture globale du nouveau logo traduit le désir de l'organisation de conserver l'aspect historique de l'identité visuelle du VGQ, tout en modernisant le parlement par des lignes simples et un design épuré. L'Assemblée

nationale demeure indissociable du logo, puisqu'elle est au cœur de la mission du Vérificateur général. Ce changement de logo montre que l'organisation est dans l'action pour accomplir sa mission. De plus, la prédominance accordée au sigle VGQ reflète la volonté du Vérificateur général d'être reconnu plus rapidement par les ministères et organismes et la population en général.

Citation

« Je suis extrêmement fière de vous présenter notre nouveau logo conçu à l'interne. L'équipe responsable de sa conception a su mettre en valeur les fondements mêmes de l'organisation, soit sa solidité, sa rigueur, son efficacité et son objectivité. Ce nouveau logo intègre et actualise les caractéristiques qui distinguent le Vérificateur général, d'hier à aujourd'hui. Nous sommes fiers de notre image et de ce que nous sommes. »

Guylaine Leclerc, vérificatrice générale

Caractéristiques du nouveau logo

Le logo veut refléter la tradition d'excellence et d'exemplarité du Vérificateur général ainsi que sa rigueur et sa transparence.

- Les trois traits bien distincts représentent les trois éléments qui sont examinés lors des travaux d'audit du VGQ : l'économie, l'efficacité et l'efficacé.
- La couleur bleue est actuelle et intemporelle. Elle est associée au gouvernement du Québec et à la capitale nationale.
- Les deux premières lettres du sigle VGQ sont bleu foncé pour mettre l'accent sur la fonction de vérificateur général.
- La fleur de lys, symbole identitaire du Québec reconnu à travers le monde, représente la province.
- La typographie est classique parce que le VGQ est une référence solide, qui traverse les époques.

Vidéo

La vidéo présentant l'évolution du logo au fil des années est accessible sur le site Web du Vérificateur général au www.vgq.qc.ca.

Capsules historiques

Pour visionner les capsules historiques, suivez le VGQ sur LinkedIn, Twitter (@VGQuebec) et YouTube, et consultez son site Web à partir du 25 janvier.